

CONSEIL MUNICIPAL DU 09/09/2008 Compte Rendu de réunion
--

Présents:

H.TRAPET G.PERVILHAC A.GARNIER A.BOC J.CANONICI. A.GARCIA
S.GEORGES C.HENRIAT P.MAZURIER M.SAPOLIN N.ZANOTTO

Absents excusés : P.CANCIANI (pouvoir à A. GARNIER) M. FROMONOT (pouvoir à G.PERVILHAC)

Absente : V.DAMIANI

Secrétaire de séance : C.HENRIAT

DEMANDE DU MAIRE : les commissions sont invitées à rédiger des notes d'informations qui devront être transmises à l'ensemble des élus afin de faciliter les prises de décision en Conseil Municipal.

DOSSIER KORAMIC :

- 1) La modification simplifiée du POS : cette procédure arrive à son terme ; le Conseil Municipal délibèrera prochainement ; nous attendons le rapport du Commissaire enquêteur.
- 2) L'extension de la carrière : le commissaire enquêteur a terminé son rapport qui est à la disposition du public à la mairie. Ce rapport prend en compte les remarques qui ont été faites lors de la consultation en juin juillet. Il a été présenté à la société Koramic. C'est le préfet qui prendra la décision. Dans 5 ans une nouvelle demande d'extension de cette carrière sera faite.
- 3) Discussion avec la société Koramic (*cette société vient d'être reprise par le groupe Wienerberger*) : un échange de courriers et une rencontre ont eu lieu entre le Maire et les responsables de cette société ; un nouveau rendez-vous est prévu.
Les activités de cette entreprise ne sont pas menacées ; le groupe envisage même de développer sur le site de Pontigny de nouvelles productions.
Un suivi en commun des travaux de restitution de la carrière après exploitation est prévu ; ces terrains pourraient être récupérés par la mairie.
L'entreprise souhaite utiliser une nouvelle énergie (le méthane issue de la fermentation des déchets ménagers organiques) pour chauffer les fours ; une partie des déchets ménagers collectés par la C CVS pourraient ainsi être utilisés. Un groupe de travail pourrait être mis en place pour étudier cette question.
Une négociation est en cours entre la mairie et l'entreprise concernant l'utilisation du nom de Pontigny.

CŒUR DE VILLAGE - AVANCEMENT DU DOSSIER

Après la délibération du Conseil Municipal du 8 juillet, le dossier complet a été adressé au Conseil Régional ; il comprend :

- La délibération
- Les fiches pour chaque projet (Prélature, Pré Neuf, Rue Paul Desjardins, salle annexe de la mairie)
- Un plan de financement
- Le dossier CDHU.

Ce dossier a également été adressé aux Bâtiments de France.

Ce dossier est en cours d'examen ; il est conforme ; il serait accepté. La signature devrait avoir lieu vers le 10/10.

Concernant la Prélature, Domanys a refusé de s'engager comme opérateur ; nous attendons la réponse de Brennus.

L'exposition Cœur de village en place à la mairie a reçu une quinzaine de visiteurs ; elle est toujours accessible au public.

INFORMATIONS SUR LES TRAVAUX

- 1) Mise en sécurité de l'abbatiale : la société ABC réalisera les travaux dès qu'elle aura reçu le matériel.
- 2) La rue Abbé Taulaigne a été refaite.
- 3) Le rez-de-chaussée de l'école maternelle a été refait.
- 4) Des jeux ont été tracés au sol dans les cours des écoles.
- 5) La salle située dans la cour de la prélature est en cours de réfection ; elle pourra accueillir à la fin du mois des activités du Club Intergénération ; elle pourra accueillir également des classes de primaires qui participeront à des sorties scolaires sur le thème de la forêt organisées par l'ONF et l'OCCE .
- 6) Le chantier d'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques sur la RN77 (après le pont direction Saint-Florentin) sera réalisé à la fin de l'année. Pour l'autre chantier (toujours sur la RN77 mais direction Auxerre), il sera réalisé en 2009 ; il pourrait s'étendre au delà de la Tuilerie afin de changer les câbles électriques qui sont défectueux dans ce secteur et qui occasionnent des coupures de courant lorsqu'il y a du vent.
- 7) L'allée des pompiers : 2 terrains sont à vendre dans ce secteur : l'un de 800 m²(constructible), l'autre de 400m² contigu au Pré Neuf (non constructible). La commune pourrait acheter ces deux terrains ; sur le premier terrain une voie perpendiculaire pour rejoindre la rue abbé Taulaigne pourrait être réalisée ; le reste de cette parcelle pourrait être revendue aux riverains. Ces achats ne sont pas prévus dans le budget 2008. La commission travaux étudiera ce dossier.
- 8) Les marquages au sol rue Paul Desjardins seront refaits prochainement (ils sont de la responsabilité de la DDE).

LA POSTE

La direction de la poste vient d'annoncer au Maire de la commune la fermeture prochaine de la Poste de Pontigny. Le Maire a protesté auprès de la direction commerciale de La Poste. Une information sera adressée rapidement aux habitants de Pontigny. Après un débat au sein du Conseil, il est prévu d'exprimer notre désaccord :

- 1) Par un courrier qui sera adressé au responsable de La Poste, à l'association des Maires de France, aux élus nationaux de notre circonscription (député et sénateur).
- 2) Un groupe de travail ouvert aux habitants sera mis en place pour engager une lutte de protestation et étudier les propositions alternatives à la poste (« agence postale communale » ou « relais poste commerçant »). Les élus participants seront : H. Trapet, S. Georges, P. Mazurier, M. Sapolin, G. Pervilhac, C. Henriat.

TAXE D'HABITATION POUR LOGEMENTS VACANTS :

Proposition est faite de soumettre à la Taxe d'Habitation les logements vacants vides depuis plus de 4 ans. 15 à 20 logements sont concernés.

Cette proposition est adoptée par 9 voix pour, 2 voix contre, 1 voix favorable à une réflexion pour une prise de décision ultérieure.

ARRETE DE PERIL de la propriété LEBON rue Pasteur :

Les propriétaires ne réagissant pas aux différentes injonctions qui leur sont adressées afin d'entretenir leur propriété, un arrêté de péril sera fait.

INFRACTION AU REGLEMENT SANITAIRE propriété RENARDET rue Rabbé :

La commune entreprendra le nettoyage. Il sera à sa charge.

CONVENTION SIGNEE AVEC GRAINE DE SOLIDARITE ET EMMAÛS :

2 conventions sont en cours ; elles permettent d'embaucher occasionnellement du personnel afin de compléter le personnel communal.

INSTALLATION D'UN RADAR AUTOMATIQUE sur la RN77 :

L'installation d'un radar automatique est prévue sortie nord de Pontigny à proximité du carrefour RN77/RD91

RECENSEMENT 2009 DE LA POPULATION :

Il se déroulera au début de l'année 2009. Claude HENRIAT participera à une réunion d'information organisée à Monéteau le 12/09.

RENTREE DES CLASSES :

Elle s'est bien passée. Il n'y a plus classe le samedi. Les heures de soutien seront données le matin ; les parents concernés seront tenus de conduire leur(s) enfant(s) à l'école car les horaires des ramassages scolaires sont inchangés.

Les postes d'EVS ou d'AVS demandés ne sont pas pourvus.

Concernant les dérogations, M. Henriat propose une réunion avec les élus de Pontigny membres du SIVOS afin d'étudier les textes officiels s'y rapportant ; cette proposition est acceptée.

MISSION LOCALE :

Une convention a été mise en place avec la Mission Locale ; une permanence est mise en place ; elle aura lieu le deuxième mercredi de chaque mois ; sont concernés les jeunes de 16 à 25 ans en recherche d'emploi.

DIVERS :

1) Composition de la commission communale des impôts :

Titulaires: Bernard Aléonard, Colette Morel, Raymond Verrière, Claude Decuyper, Pierre Prou, Martine Fromonot,

Suppléants: Jean-Pierre Thareau, Denis Rebouveau, Bernard Corbier, Jean-Paul Cherrier, Luc Tissier, Ginette Gondal.

2) Une extension de 4 cases du funérarium est à prévoir.

3) Le dossier Barras : le terrain est proposé à la vente 15€ le m²

4) Le chemin des Lames n'est plus praticable pour laisser passer les engins agricoles

5) Les canalisations des eaux usées situées près de la station d'épuration se sont à nouveau bouchées ; des nuisances (reflux d'eaux usées) ont été constatées dans différentes habitations situées près du pont.

6) La trésorerie de la commune s'établit à ce jour à 325736€.

7) S. Georges fait part de la requête de Madame Chantal Benoit : elle demande au Maire de contacter le propriétaire d'un terrain contigu à sa maison afin de lui demander de nettoyer ce terrain en limite de propriété.

- 8) J. Canonici intervient pour aborder plusieurs points :
- Il demande si une commémoration du 60^{ième} anniversaire de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen en décembre 2008 est prévue et envisageable.
 - Le vernissage de l'exposition Les automnales aura lieu le dimanche 14/09 à 17h Dortoir des Convers. Il regrette le manque d'éclairage du Dortoir des Convers.
 - Il souhaite une meilleure entente et harmonie entre les associations du village.
 - Il désire connaître les décisions prises concernant la plantation d'arbres à Pontigny.
 - Il souhaite que l'on interdise par arrêté du Maire l'usage des tondeuses le dimanche.
- 9) Le Maire informe le Conseil qu'une consultation est en cours auprès de différents cabinets d'assurances ; le but de cette consultation est de choisir une seule compagnie avec les meilleures garanties et la meilleure offre pour assurer tous nos risques (à ce jour nous avons 3 assureurs et tous nos risques ne sont pas garantis).
- 10) Une visite des différents sites dont la commune est propriétaire et destinée aux conseillers municipaux sera organisée prochainement.
- 11) A ce jour aucune parcelle du « lotissement des deux gares » n'a été vendue.

Fin de la réunion : 00H00.